

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42-391-1929 permission.

n° 42-391-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 juin 1929

Numéro JO

n° 391 du 30/06/1929

Date du numéro

30 juin 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission de 30 jours, à solde entière, pour en jouir à Yémen, est accordée au planton Hassen Boeuh, en service au Gouvernement, à compter du 5 juin 1929.